

Formes d'enseignement et d'apprentissage

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

- Cours théoriques interactifs
- Analyses de pratiques
- Journal club
- Travaux de groupes et présentations d'étudiant-e-s

Exigences de fréquentation

Selon les modalités pédagogiques utilisées, la présence est déterminée différemment. Le-la professeur-e responsable de l'enseignement déterminera si la participation aux activités prévues durant les cours obligatoires est atteinte. Si ce n'est pas le cas, il-elle déterminera le travail supplémentaire à réaliser et le transmettra à l'étudiant-e concerné-e.

Présence obligatoire. En cas d'absence, un travail écrit et/ou oral, dont le contenu sera spécifié en fonction du cours manqué, devra être fourni à la responsable de module dans le délai défini par la responsable du module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités de validation

La validation repose sur une révision de manuscrit (« article review ») effectuée de manière individuelle au cours d'un examen sur table. Les critères seront explicités au moins 2 semaines avant la validation. La note sera attribuée au demi-point entre 1 et 6 (meilleure note).

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4 Pas de remédiation

Les modalités de remédiation sont identiques que la validation. En cas de note inférieure à 4 à la remédiation, l'étudiant-e échoue au module qu'il-elle doit répéter.

La date de la remédiation sera précisée au moment de la décision de la remédiation.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Nutrition Research, Concepts and applications. Karen EICH DRUMMOND, Alison MURPHY-REYES. Jones & Bartlett Learning eds. Burlington, 2018.

Bibliographie spécifique (articles) remise durant les cours.

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Maaïke Kruseman, HEdS-Genève, Filière Nutrition et diététique

Enseignants :

Angéline Chatelan, PhD, HEdS-Genève, Filière Nutrition et diététique & UniSanté, Lausanne

Amélie Keller, PhD, University of Copenhagen, Department of Public Health, Section of Epidemiology, Copenhagen, Denmark

Maaïke Kruseman, PhD, Filière Nutrition et diététique, HEdS-Genève

06.09.2020 / MK

Validation : 07.09.2020 / LSA